

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES
FRANÇAISES

Études économiques

Octobre 2024

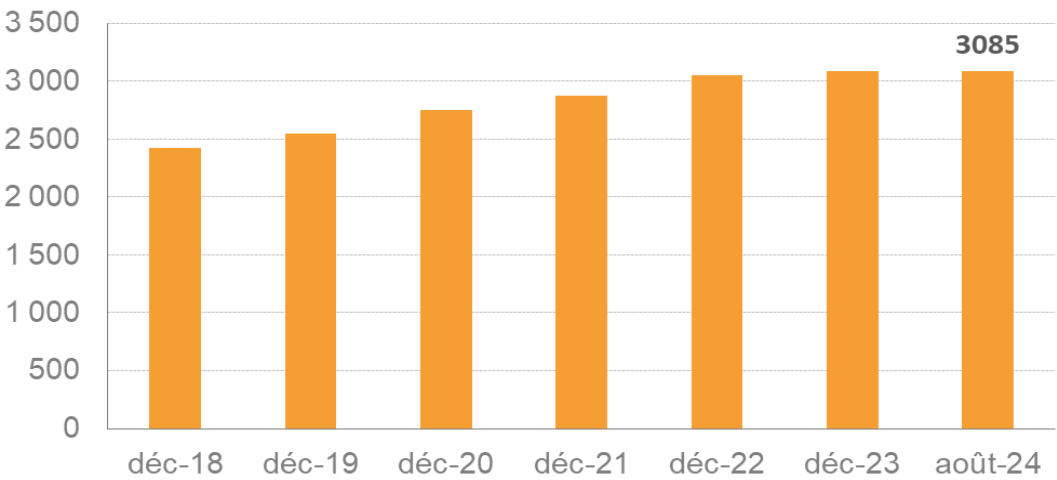


FÉDÉRATION
BANCAIRE
FRANÇAISE

CHIFFRES-CLÉS

Encours de crédits à l'économie en France
(en milliards d'euros)

Source : Banque de France



+ 0,8%
Taux de croissance
annuel des crédits
à l'économie à fin
août 2024

Source : Banque de France

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		
	Août 2024	Juin 2024	Juil. 2024	Août 2024
Total	1.360	2,0	1,8	2,0
Investissement	977	3,1	3,2	3,1
Trésorerie	307	-3,3	-4,4	-2,8
Autres	76	10,8	11,6	8,6

Comparaison européenne: La croissance annuelle de l'encours des crédits aux entreprises en France (+2,0% en août) demeure bien plus élevée que celle de la zone euro (+0,4%), soutenue par des taux plus favorables (taux moyen de 4,16% en France en août contre 5,16% en zone euro appliqué aux nouveaux crédits aux PME)

Sources: Banque de France et BCE

LES ENTREPRISES ONT CONFIRMÉ LEUR RÉSILIENCE EN 2023

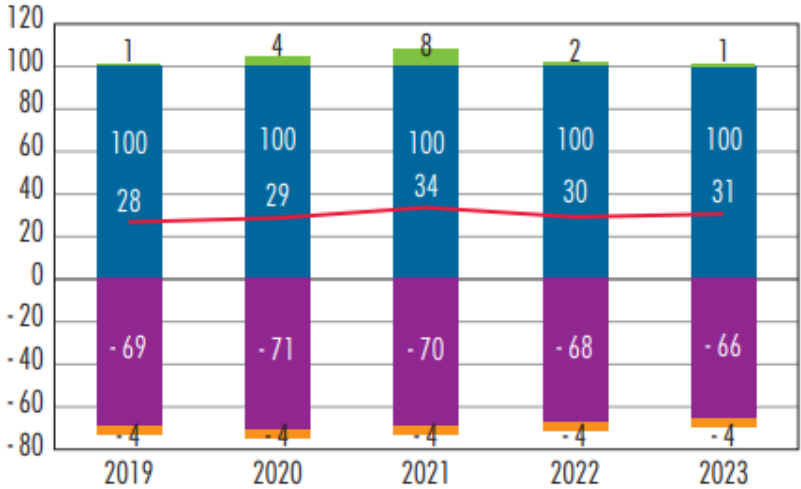
- Le **taux de marge**¹ des PME et des microentreprises françaises s’est maintenu en 2023 à un niveau supérieur à celui de 2019, en raison notamment de la baisse du poids des charges de personnel.
- S’agissant des ETI, leur taux de marge est aussi resté stable par rapport à 2022 à 26,5%, se situant 2 points au-dessus du niveau pré-Covid.

Taux de marge (et ses composantes) des PME et des microentreprises (en %)

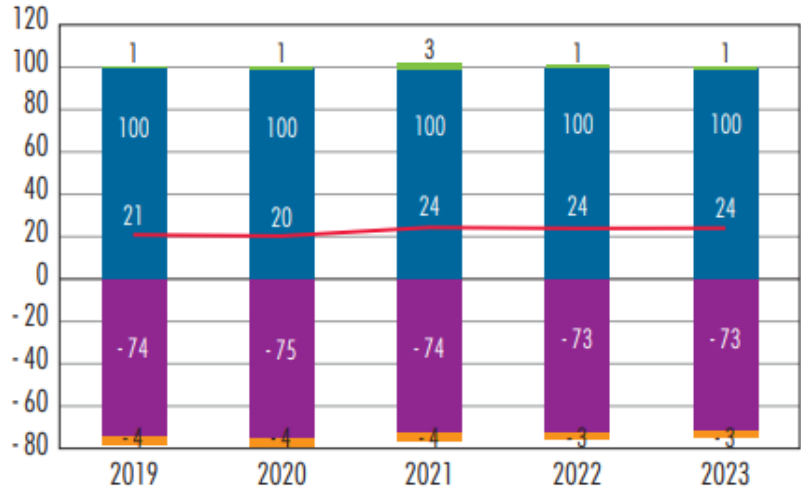
Source : Banque de France

■ Valeur ajoutée ■ Subventions ■ Salaires ■ Impôts de production — Taux de marge

Micro-
entreprises



PME



Taux de marge	2019	2020	2021	2022	2023
Microentreprises	28%	29%	34%	30%	31%
PME (hors microentreprises)	21%	20%	24%	24%	24%
Entreprises de taille intermédiaire	24%	23%	26%	27%	27%

¹Le taux de marge est défini comme le rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée.

LES ENTREPRISES ONT CONFIRMÉ LEUR RÉSILIENCE EN 2023

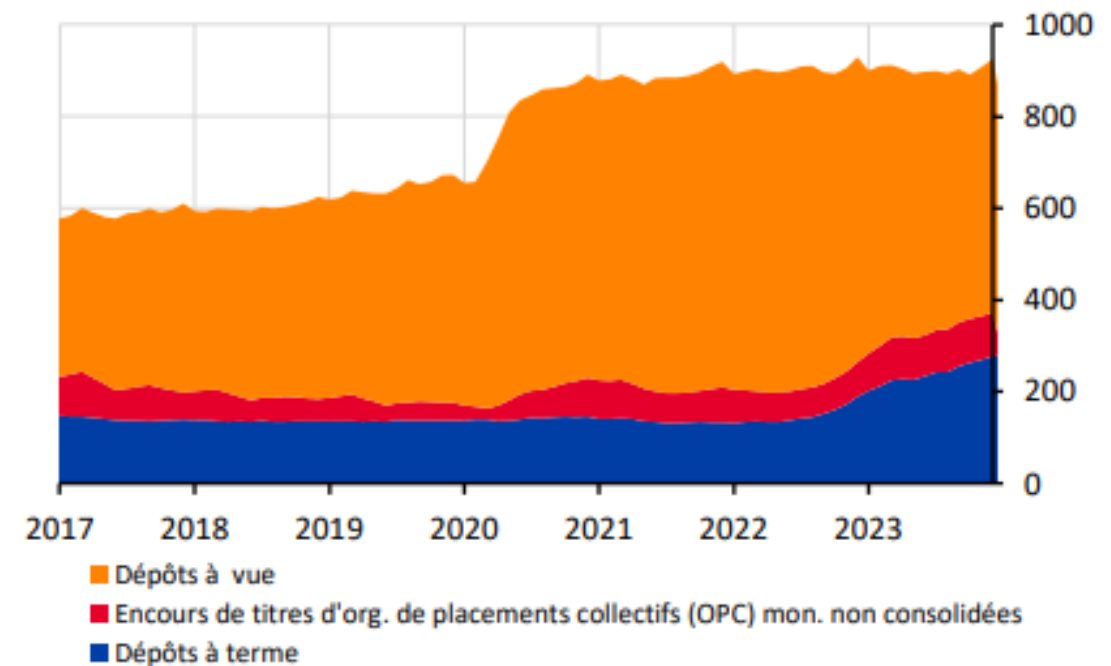
- Après les hausses record observées entre 2019 et 2021, sous l'effet notamment du recours aux PGE, la **trésorerie des entreprises** est stable depuis 2021 – avec, ces derniers mois, une réallocation d'une partie des dépôts à vue vers des dépôts à terme. Le maintien du niveau de trésorerie au niveau macroéconomique peut toutefois masquer des situations individuelles plus contrastées.
- La trésorerie est un facteur de résilience en termes de sources de financement, mais aussi parce qu'elle peut être porteuse d'intérêts dans le cas des dépôts à terme.

Entre 2019 et 2023, la trésorerie médiane des PME (hors microentreprises) a augmenté de

34%

Sources de trésorerie des entreprises en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France, Evaluation des risques du système financier français, Juin 2024



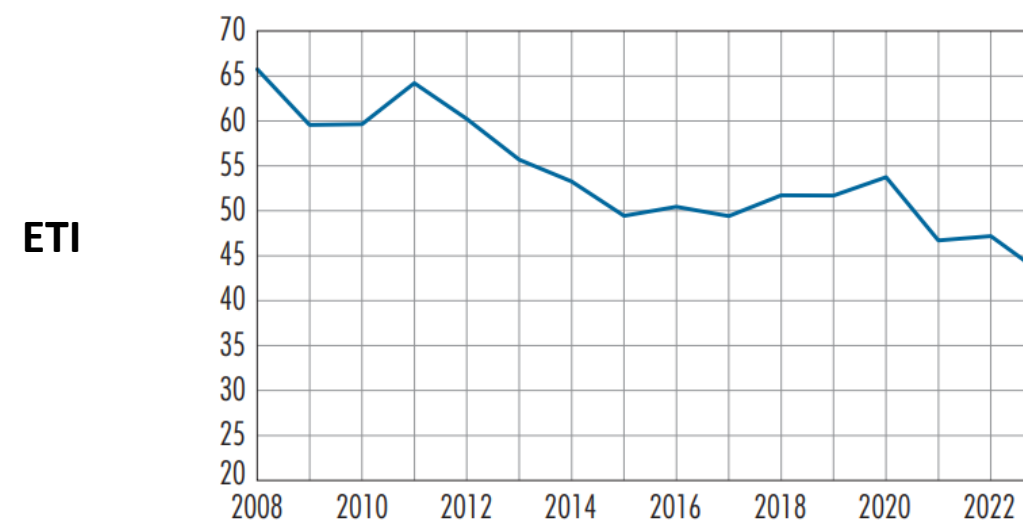
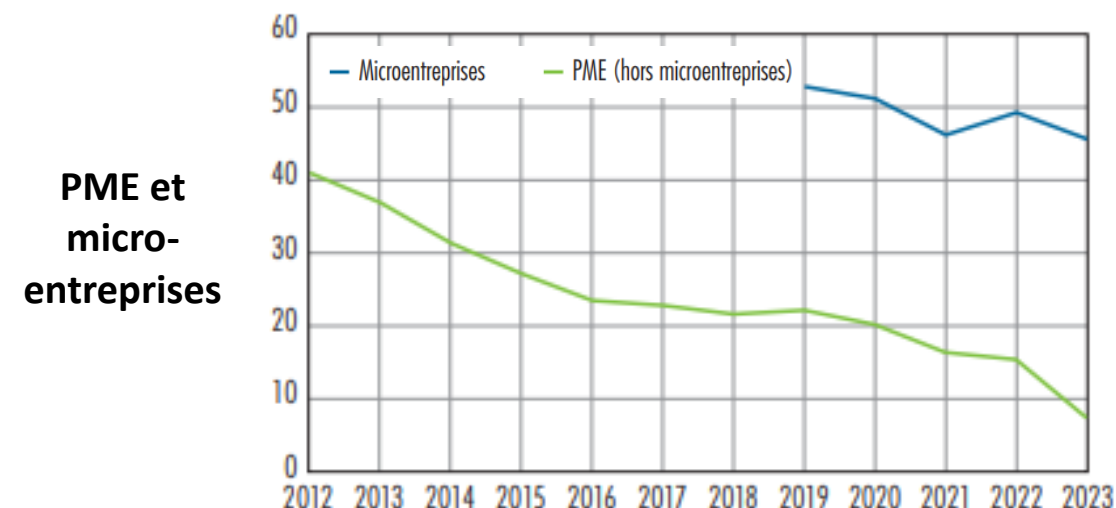
LES ENTREPRISES ONT CONFIRMÉ LEUR RÉSILIENCE EN 2023

- Le **taux d'endettement brut**, qui rapporte l'endettement financier aux capitaux propres, **a diminué en 2023 pour les microentreprises, les PME et les ETI**. Cette baisse s'explique en particulier par un renforcement marqué des fonds propres.
- Les conclusions évoluent peu si l'on considère le **taux d'endettement net** de la trésorerie.

Que ce soit pour les microentreprises, les PME ou les ETI, le taux d'endettement net en 2023 atteint le point le plus bas sur l'horizon observé

Taux d'endettement net (en %)

Source : Banque de France

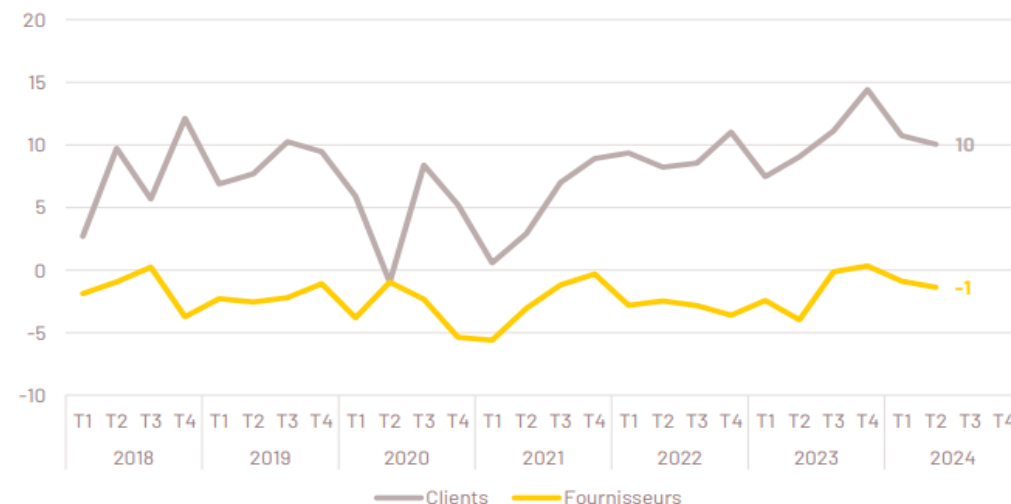


CES DERNIERS MOIS, LA RÉSISTANCE DES ENTREPRISES FAIBLIT NÉANMOINS

- Dans un contexte économique mondial morose, **les entreprises françaises ont vu leurs carnets de commandes se réduire nettement**, notamment dans l'industrie et le bâtiment.
- Les délais de paiement ont suivi le même mouvement de dégradation. **Le solde net d'opinion de dirigeants de PME/TPE déclarant que les délais de paiement de leurs clients ont progressé reste à un niveau élevé.**

Opinion des PME/TPE sur les délais de paiement de leurs clients et vis-à-vis de leurs fournisseurs¹

Source : Bpifrance - Rexecode

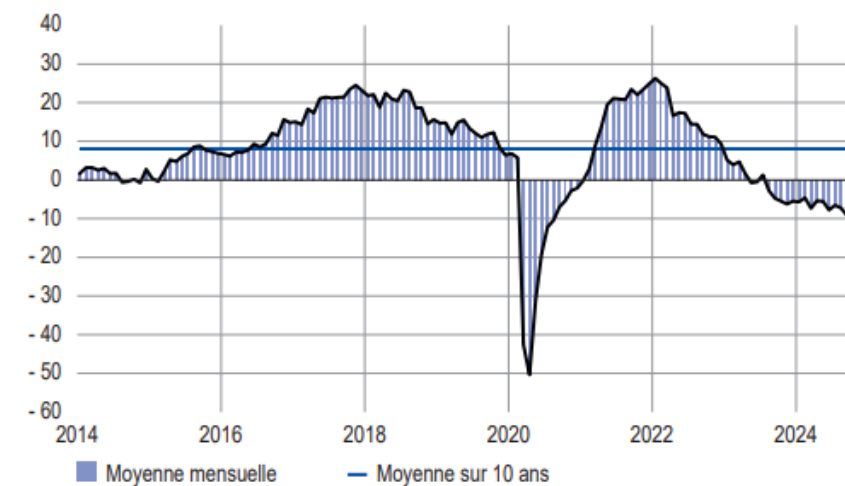


¹Différence entre la proportion d'entreprises déclarant que les délais de paiement ont augmenté et celles qui jugent qu'elles sont en recul

Situation des carnets de commandes (soldes d'opinion²)

Source : Banque de France

a) Dans l'industrie



b) Dans le bâtiment



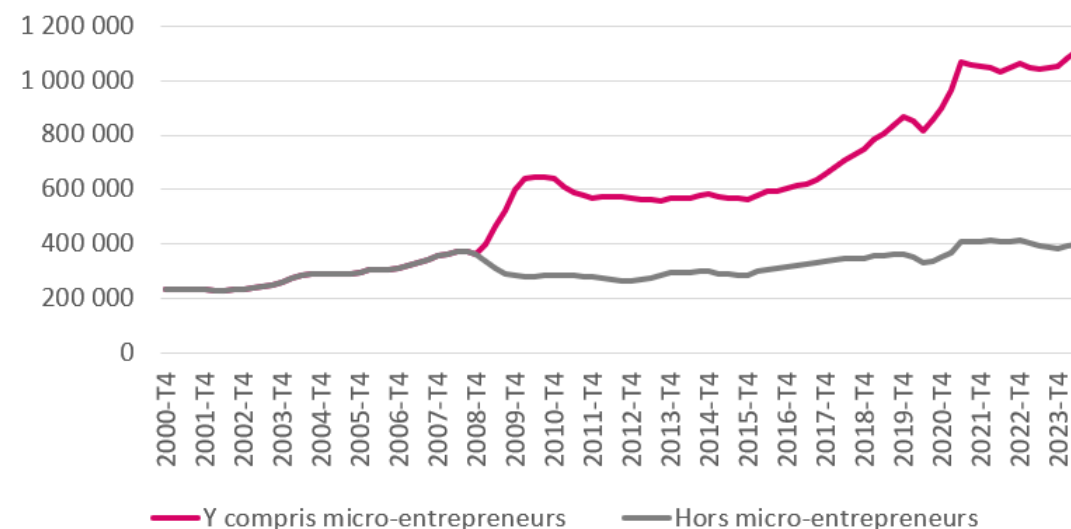
²Différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration

CES DERNIERS MOIS, LA RÉSISTANCE DES ENTREPRISES FAIBLIT NÉANMOINS

- Le nombre de **défaillances d'entreprises** sur un an (**63 741 unités** à fin septembre) est depuis plusieurs mois **supérieur à sa moyenne d'avant-Covid (59.342)** sur la période 2010-2019). Pendant la pandémie, ce nombre avait drastiquement chuté (autour de 28.000) en lien notamment avec les mesures de soutien.
- Il est aussi important de resituer l'évolution des défaillances dans l'ensemble de l'évolution du tissu entrepreneurial **marqué par le maintien, ces derniers mois, d'un niveau élevé de créations d'entreprises** (1,1 million dont 700.000 micro entreprises).

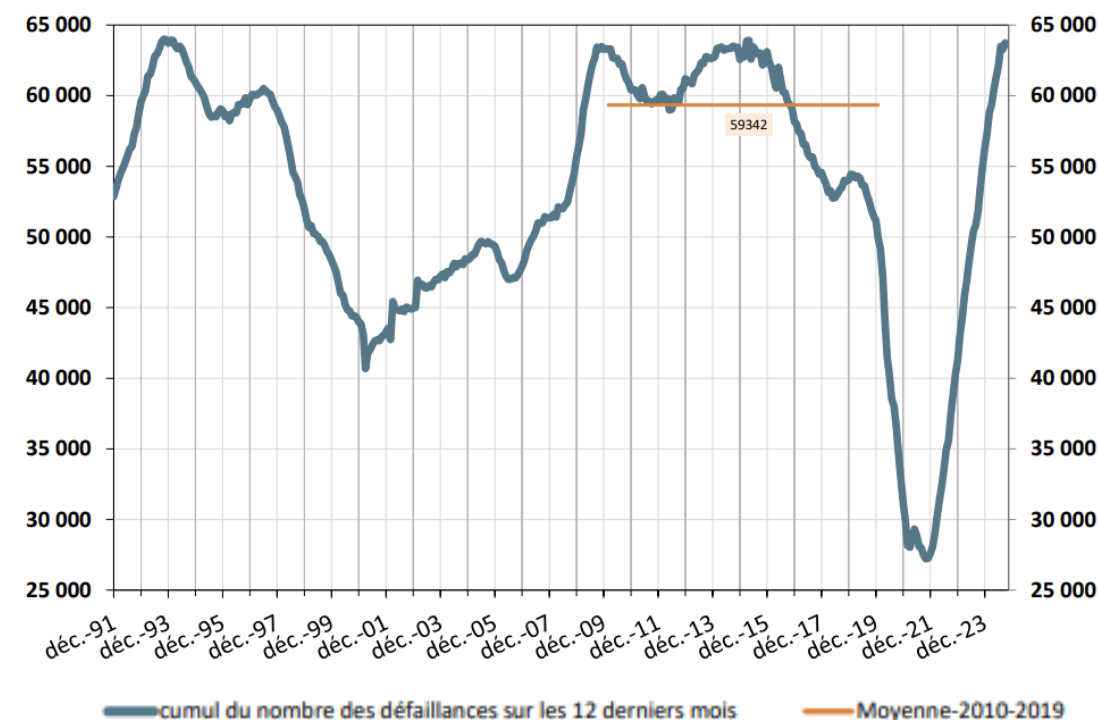
Nombre de créations d'entreprises (en cumul sur un an, dernière donnée au T2 2024)

Source : Insee



Nombre de défaillances d'entreprises (en cumul sur un an)

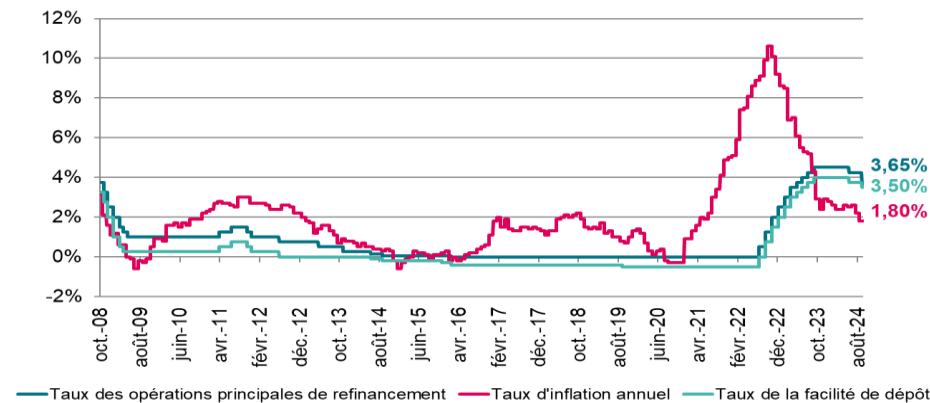
Source : Banque de France



LA REMONTÉE DES TAUX DIRECTEURS ENTRE JUILLET 2022 ET SEPTEMBRE 2023 ET LA RÉDUCTION EN COURS DU BILAN DE LA BCE CONTINUENT DE PESER SUR LA DEMANDE DE CRÉDITS DES ENTREPRISES

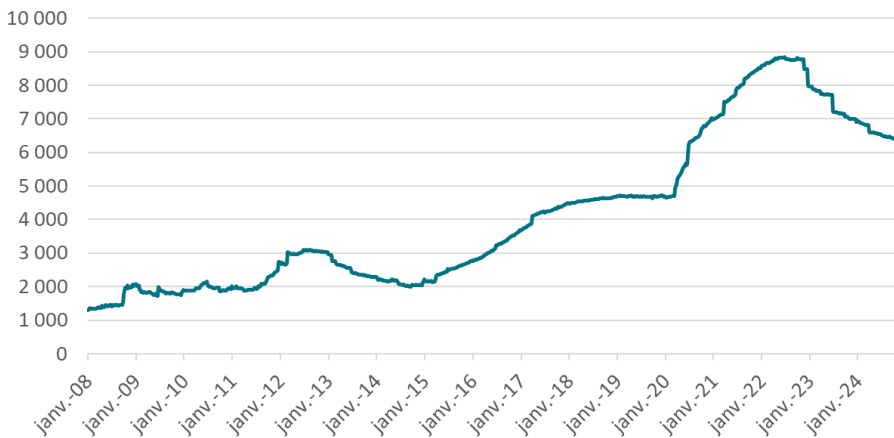
Taux d'inflation annuel dans la zone euro et principaux taux directeurs de la BCE (à fin septembre 2024)

Sources : Eurostat et BCE



Bilan de l'Eurosystème (en milliards d'euros, à début octobre 2024)

Sources : BCE et Fed de St-Louis



Pourcentages nets de banques signalant une augmentation de la demande nette de prêts aux entreprises

Source : BCE, Bank Lending Survey, Juillet 2024



MALGRÉ LES TURBULENCES, LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES DEMEURE DYNAMIQUE

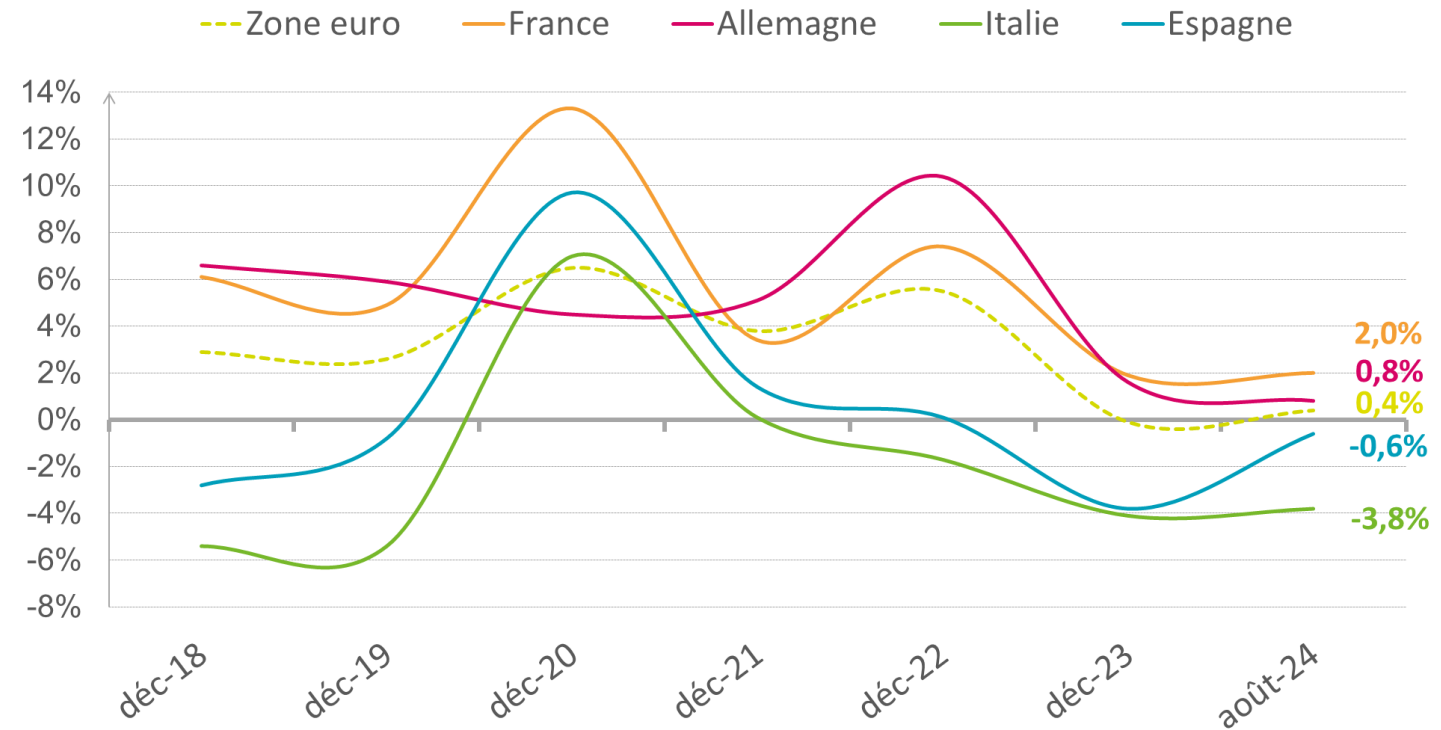
1.360

milliards d'euros de
crédits aux
entreprises en France
à fin août 2024, soit
une hausse de 65%
sur 10 ans¹

Contrairement à la
plupart des autres
pays de la zone euro,
la France n'a pas
connu de *credit crunch*
ces dix dernières
années

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en Europe

Sources : Banque de France et BCE



¹Source : Banque de France

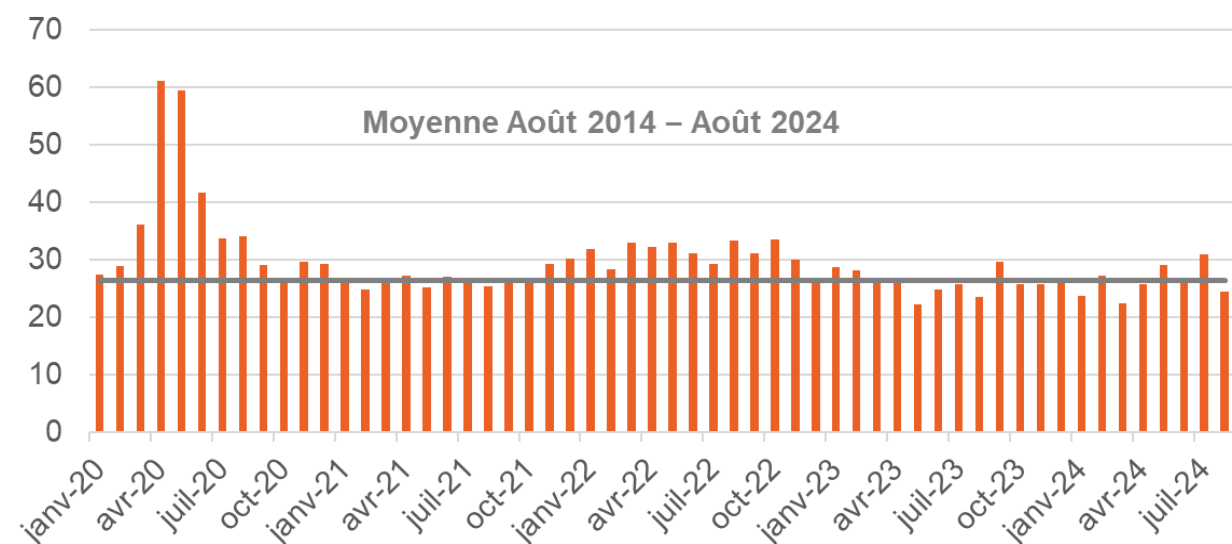
LA PRODUCTION MENSUELLE DES NOUVEAUX CRÉDITS REPASSE AU-DESSUS DE SA MOYENNE DE LONG TERME

- **24 milliards d'euros** de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises en août 2024, soit:
 - ✓ **0,8 milliard d'euros** mobilisés chaque jour
 - ✓ **33 millions d'euros** mobilisés chaque heure vers les entreprises
- Entre septembre 2023 et août 2024, **318 milliards d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises ont été accordés (contre **315 milliards** en 2023, **373 milliards** en 2022 et **322 milliards d'euros** en 2021)

Source: Banque de France

Production mensuelle des nouveaux crédits aux entreprises en France (flux CVS, en milliards d'euros)

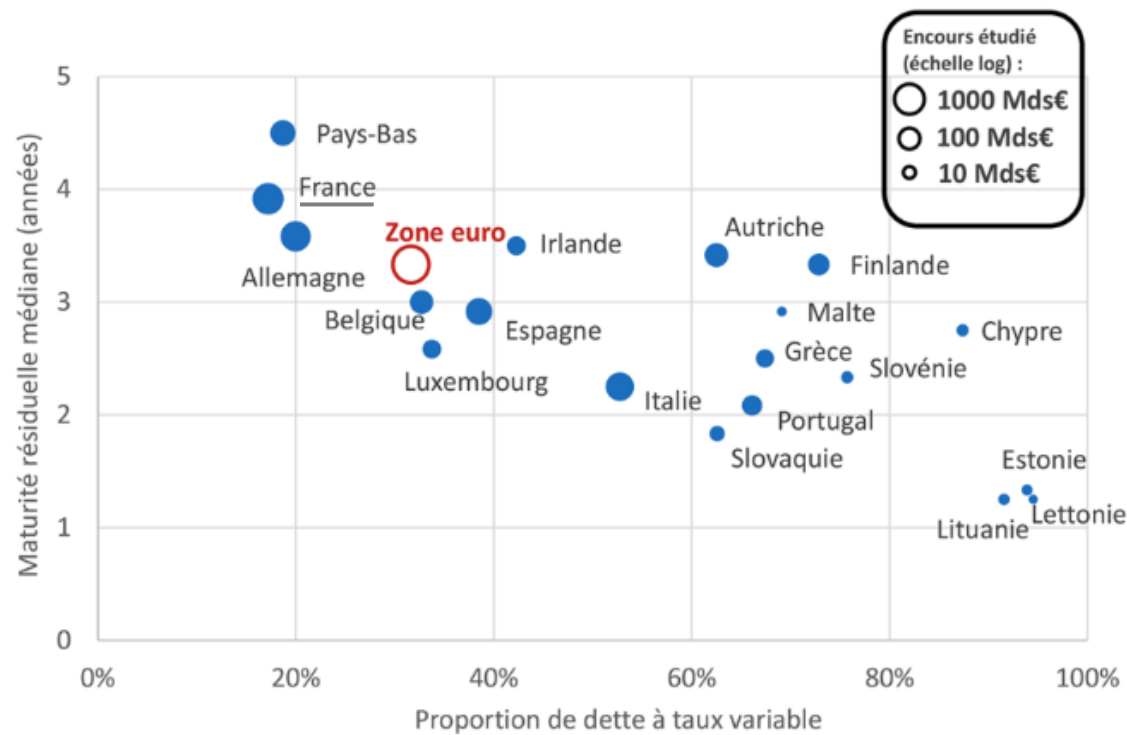
Source : Banque de France



L'ENDETTEMENT DES ENTREPRISES, MAJORITAIREMENT À TAUX FIXES ET À MATURITÉ LONGUE, EST MOINS IMPACTÉ PAR LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT QUI RESTENT, EN FRANCE, BIEN INFÉRIEURS À LA MOYENNE DE LA ZONE EURO

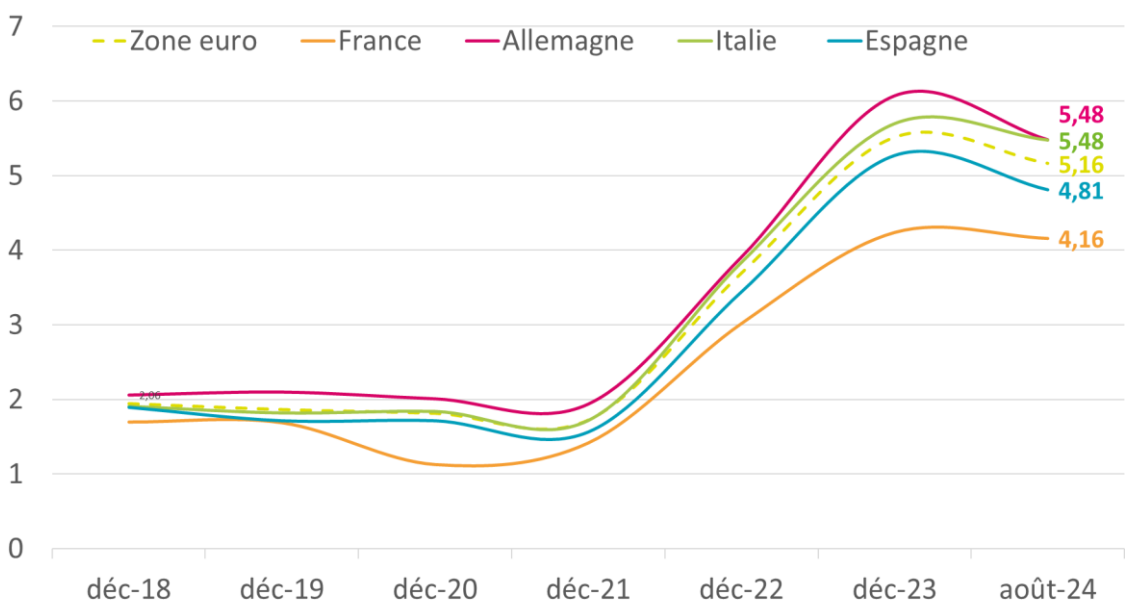
Structure de la dette des sociétés non financières agrégée par pays au 31 décembre 2021 (avant la remontée des taux)

Source : Banque de France, Billet n°350, mars 2024



Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en %)¹

Source : BCE



¹Taux des nouveaux crédits inférieurs à 1 million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an

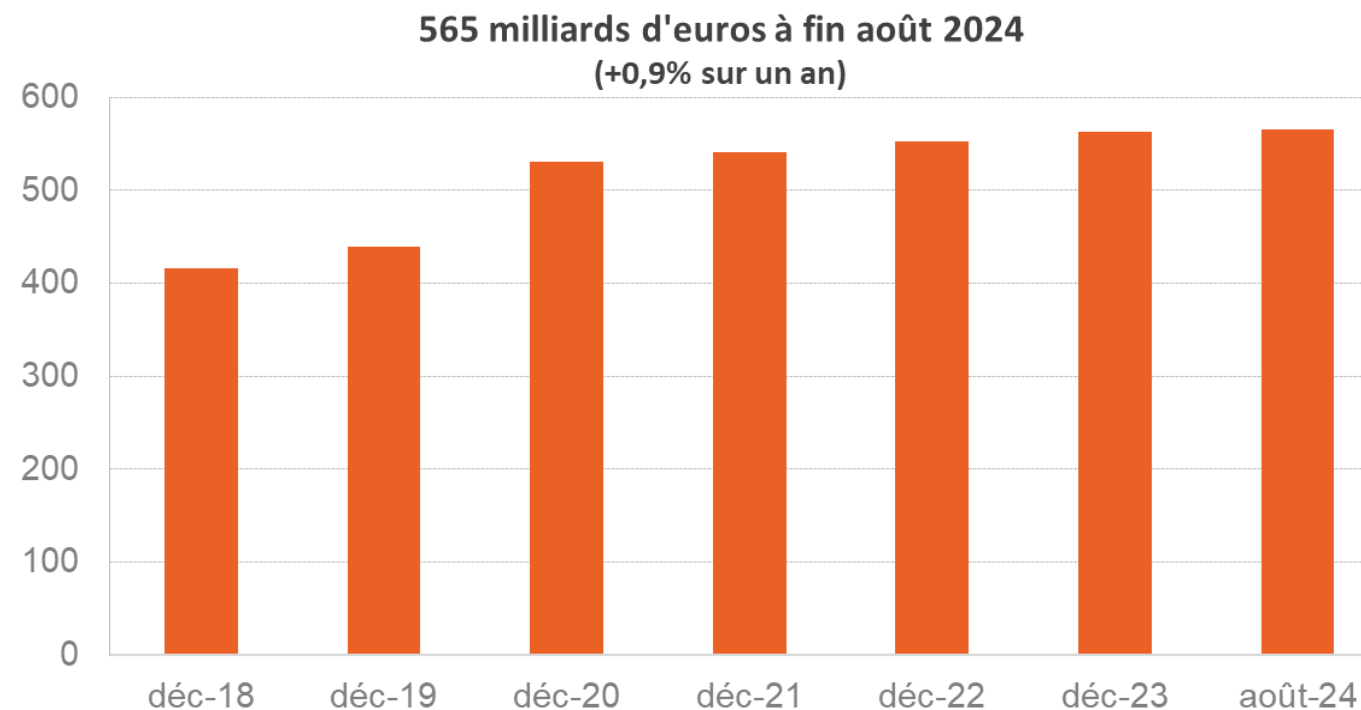
PRÈS D'1,3 MILLION DE PME SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

Près de la
moitié
des crédits aux
entreprises vont
aux PME¹

¹Banque de France, à fin août 2024, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

Crédits mobilisés aux PME (y compris les TPE) en France (en milliards d'euros)

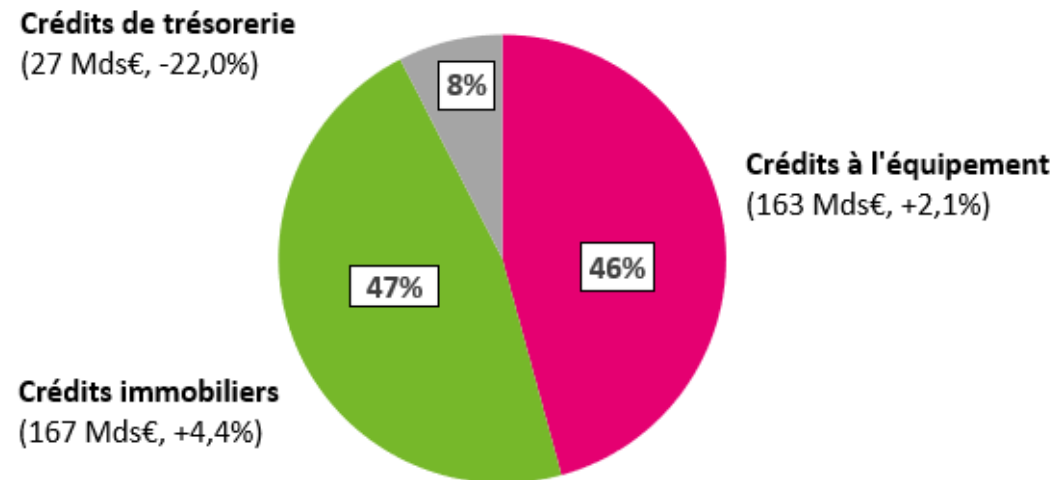
Source : Banque de France



LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

Crédits aux TPE: répartition par type de crédits
(entre parenthèses, encours au 2^{ème} trimestre 2024
et taux de croissance annuel)

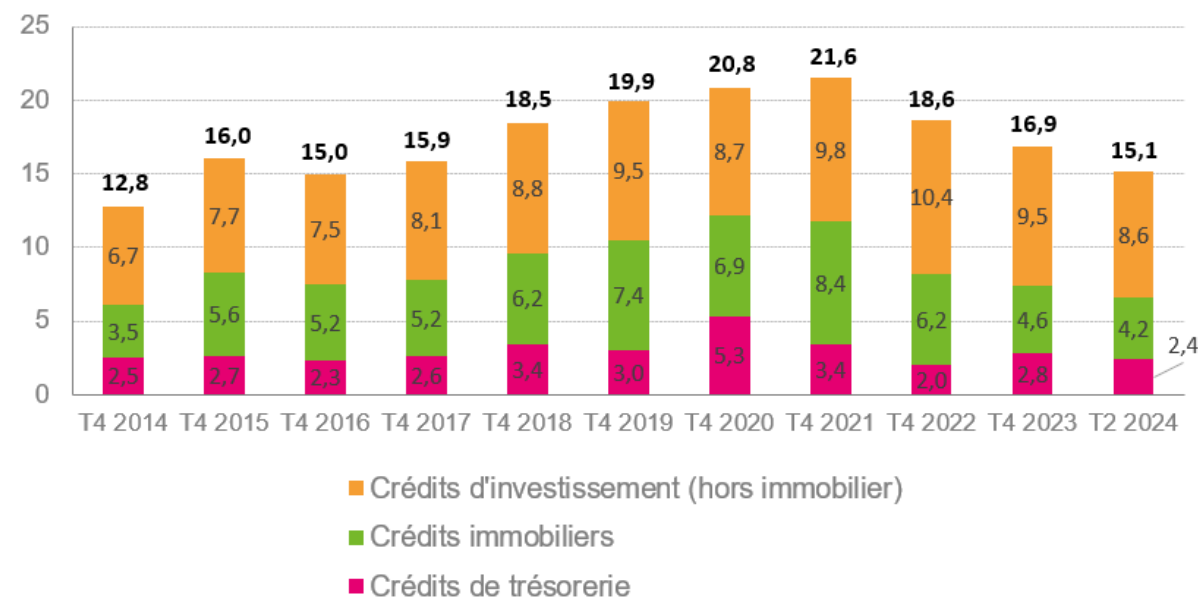
Source : Banque de France



Crédits totaux: 357 Mds€ au T2 2024,
+0,8% sur un an

Nouveaux crédits aux TPE
(en milliards d'euros)

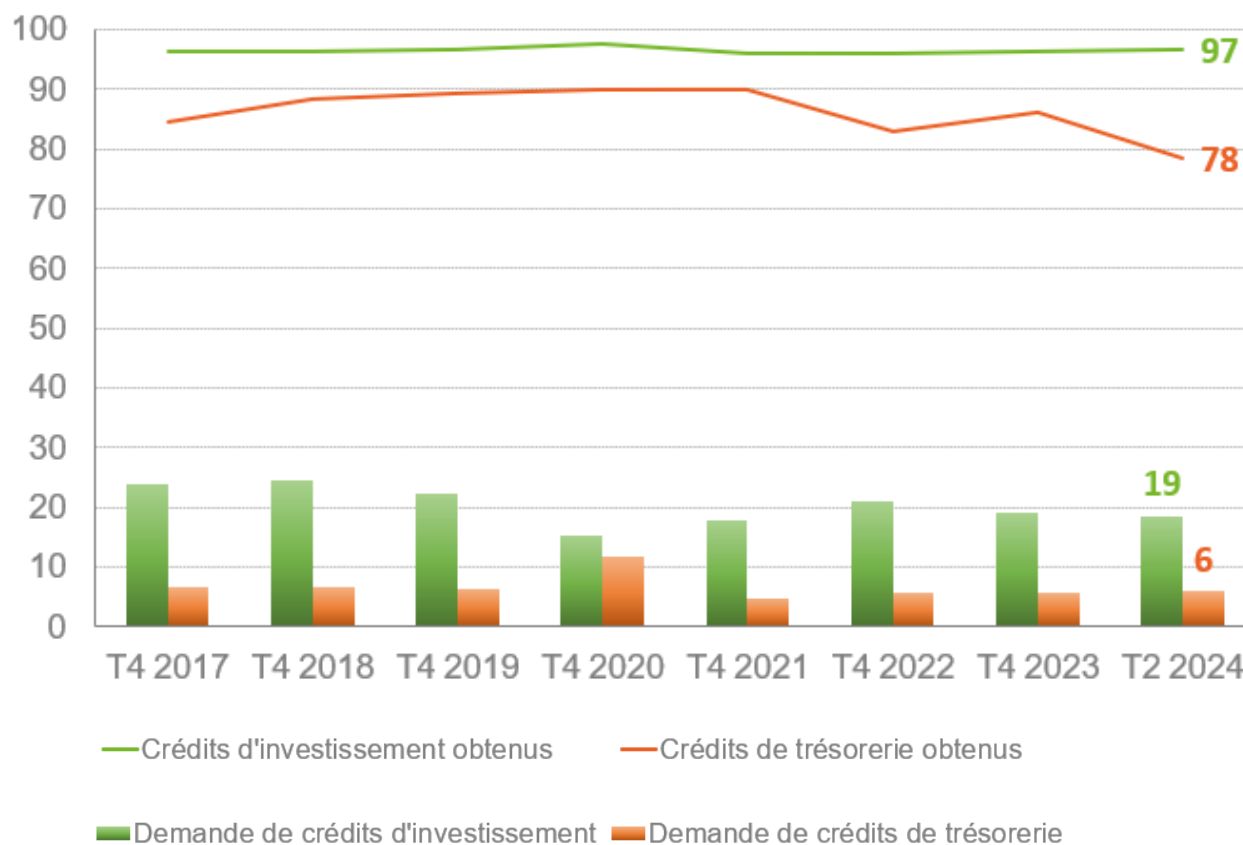
Source : Banque de France



LES TPE-PME CONTINUENT D'ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

**Demande et accès¹ des PME (hors TPE) au crédit en France
(en pourcentage des entreprises)**

Source : Banque de France



¹Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%

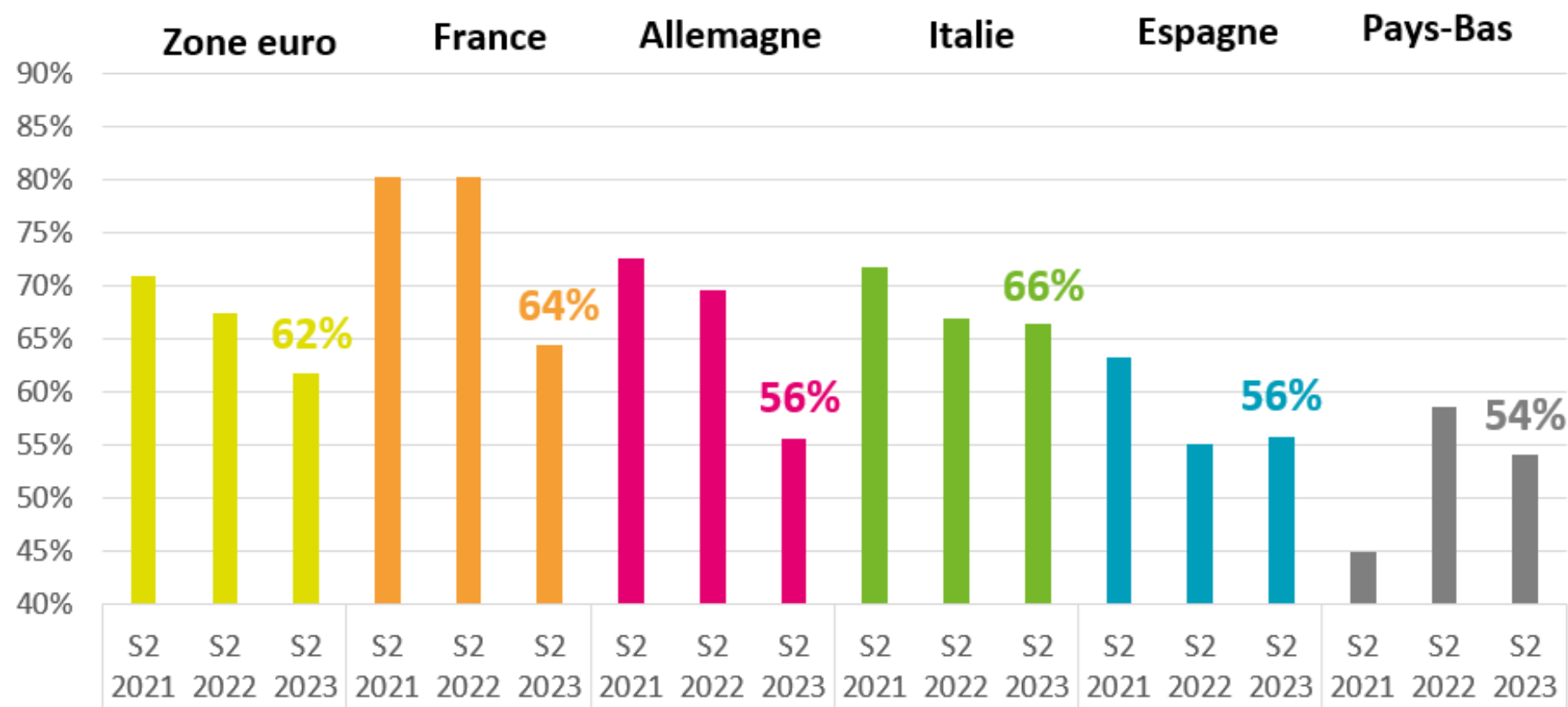
93%
Des TPE ont obtenu le
crédit
d'investissement
demandé au 1^{er}
trimestre 2024

6%
Des TPE ont
sollicité un crédit
d'investissement au
1^{er} trimestre 2024

L'ACCÈS DES PME AU CRÉDIT EN FRANCE EST PARMI LES PLUS FAVORABLES D'EUROPE

**Taux d'obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro¹
(en pourcentage des PME hors TPE répondantes)**

Source : BCE, enquête SAFE



¹Note de lecture : 64% des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé au 2^{ème} semestre 2023 (vs. 62% en zone euro)

FOCUS SUR LE PGE

LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- Depuis mi-avril, le PGE « Résilience » vient en soutien des entreprises affectées économiquement par la guerre en Ukraine.
- A fin décembre 2023, ce sont près de **686.000 entreprises** pour **144,5 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE, distribué pour l'essentiel au 2^{ème} trimestre 2020.

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux,
Président du Medef
Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020

« Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

Nicolas Dufourcq,
Directeur général de Bpifrance
Interview à Europe 1, 7 février 2022

« Les entreprises interrogées par la Cour ont souligné le climat de coopération qui a marqué les échanges avec les banques et la fluidité du processus de demande. »

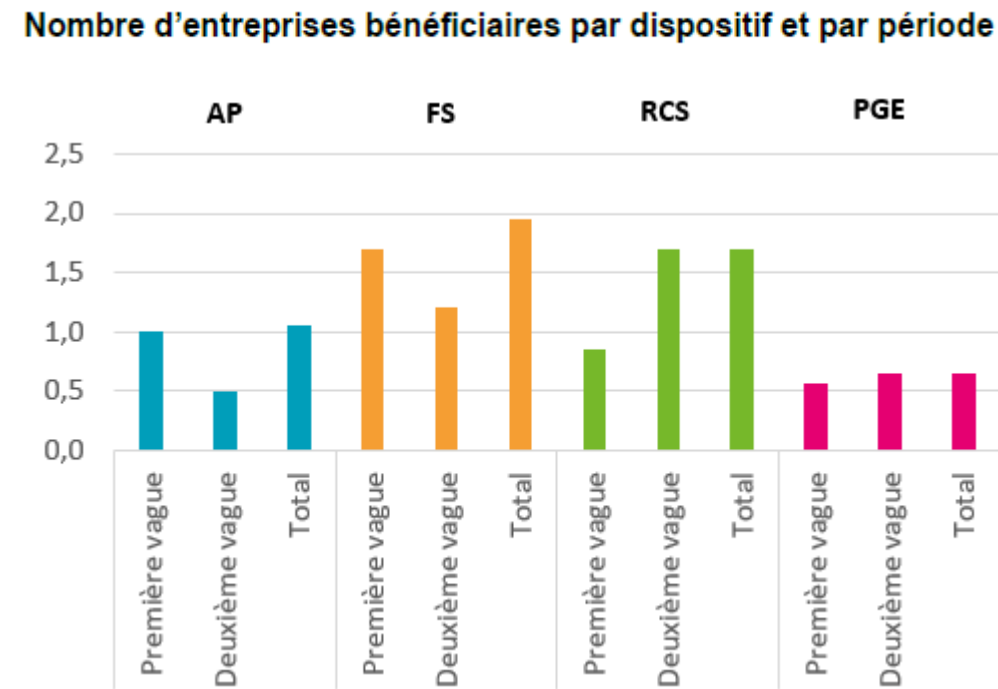
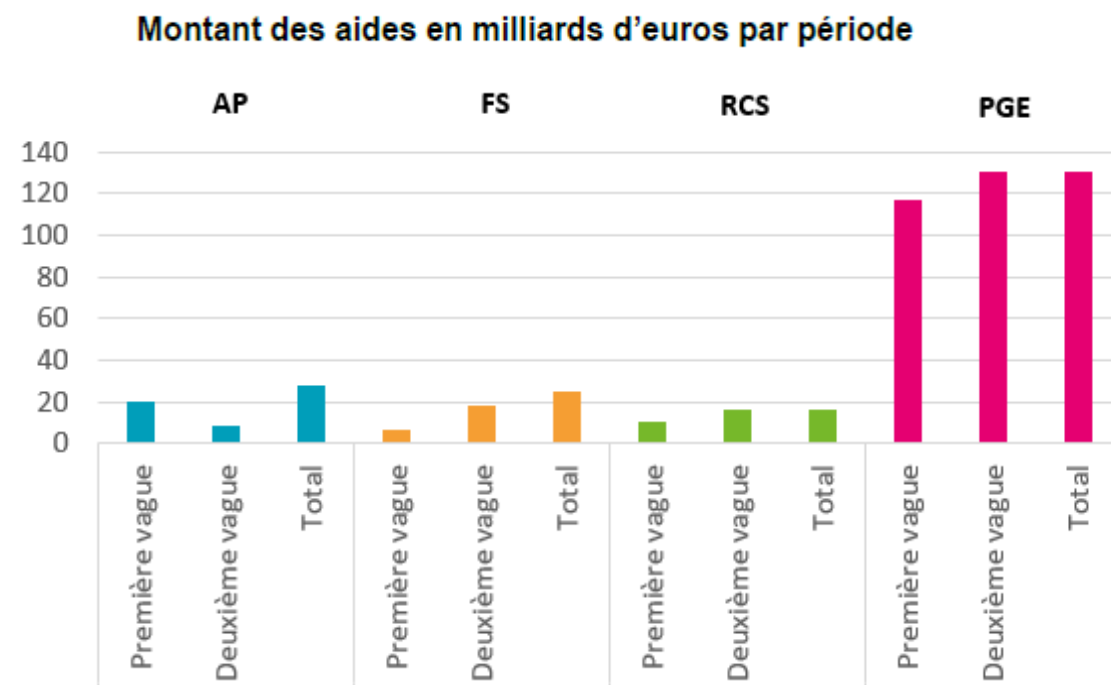
Extrait du rapport public thématique de la Cour des comptes sur les PGE, Juillet 2022

LE PGE : UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

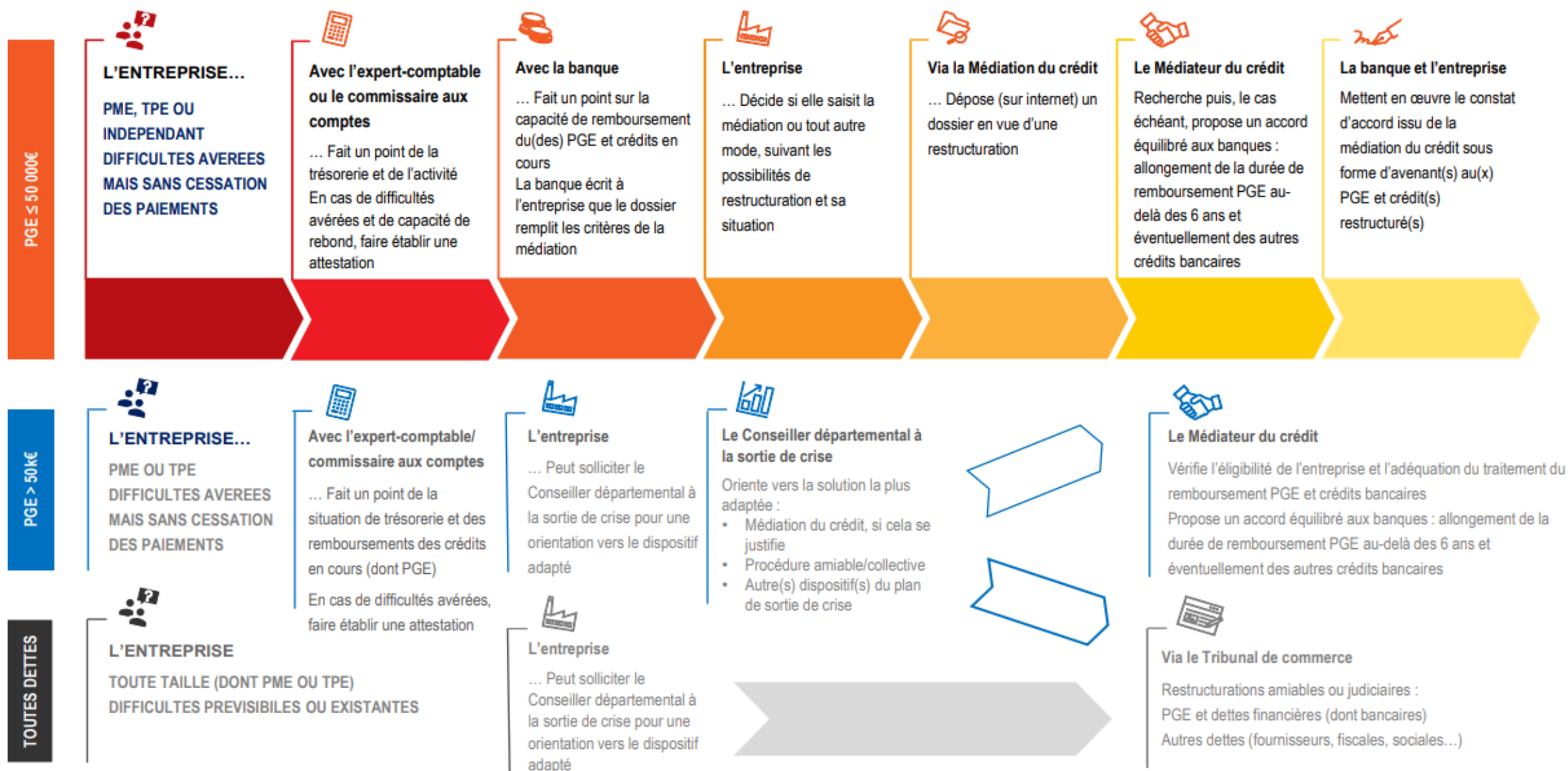
Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021



LES REMBOURSEMENTS DES PGE SE POURSUIVENT SANS DIFFICULTÉ NOTABLE

- Pour les TPE/PME/ETI, plus de **83 Mds€** ont été remboursés au 1^{er} juillet, soit **65%** du total accordé (l'encours restant étant de 45 Mds€). S'agissant des grandes entreprises, **88%** du montant des PGE accordés a été remboursé au 1^{er} avril (l'encours restant s'élevant désormais à 1,88 Md€).
- **3/4** des PGE sont remboursés selon les solutions donnant la plus grande souplesse de remboursement (5 ans ou 4 ans + année supplémentaire de décalage du remboursement du capital).
- La sinistralité est conforme aux prévisions. À fin janvier, près de **3,5 Mds€** de PGE ont été indemnisés, représentant **2,7%** des montants de PGE mis en place, en ligne avec les prévisions de Bercy, avec un taux de sinistralité des PGE estimé de l'ordre de **5%**.

EN CAS DE DIFFICULTÉS, DES OPTIONS EXISTENT POUR RESTRUCTURER LE PGE



RELATIONS TPE-PME / BANQUES

TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

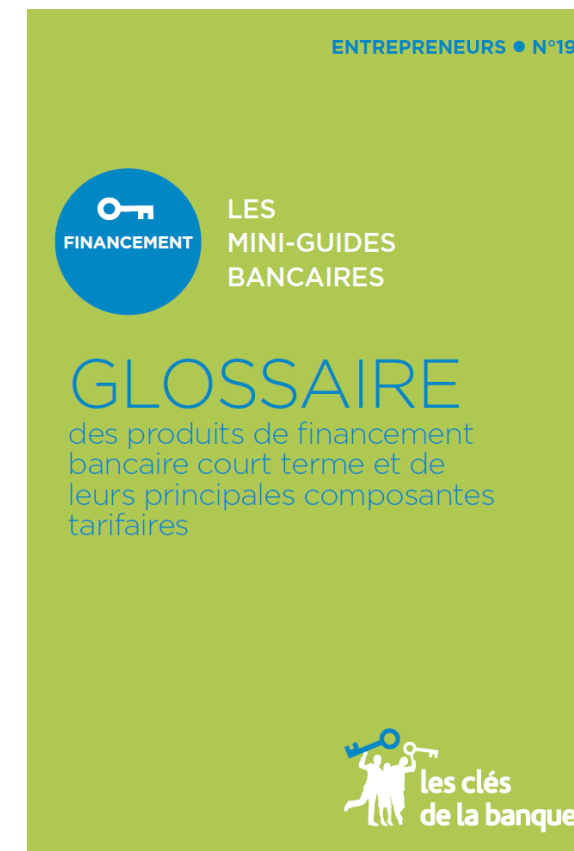
- Mise en œuvre de mesures pour **répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque**, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs

- Une avancée des relations banques-TPE/PME constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».

- 4 préconisations prises par les banques en 2016 pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE :

- ✓ réalisation d'un glossaire ;
- ✓ mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires ;
- ✓ proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier ;
- ✓ création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés)



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Un engagement des banques françaises pour les TPE/PME salué par l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) dans son rapport de mai 2021
- Préconisation de la FBF, en juillet 2021, à mettre en place une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, 7 mai 2021

« La faisabilité et les conditions de mise en place d'une médiation bancaire conventionnelle pour les clients professionnels ont fait l'objet de propositions de la FBF, favorablement accueillies par l'Observatoire lors de sa séance du 1^{er} juillet. »

Communiqué de presse de l'OFE, 20 juillet 2021

PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises (OFE), Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfetures, comités de suivi de la relance, Banque de France...

- **Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :**

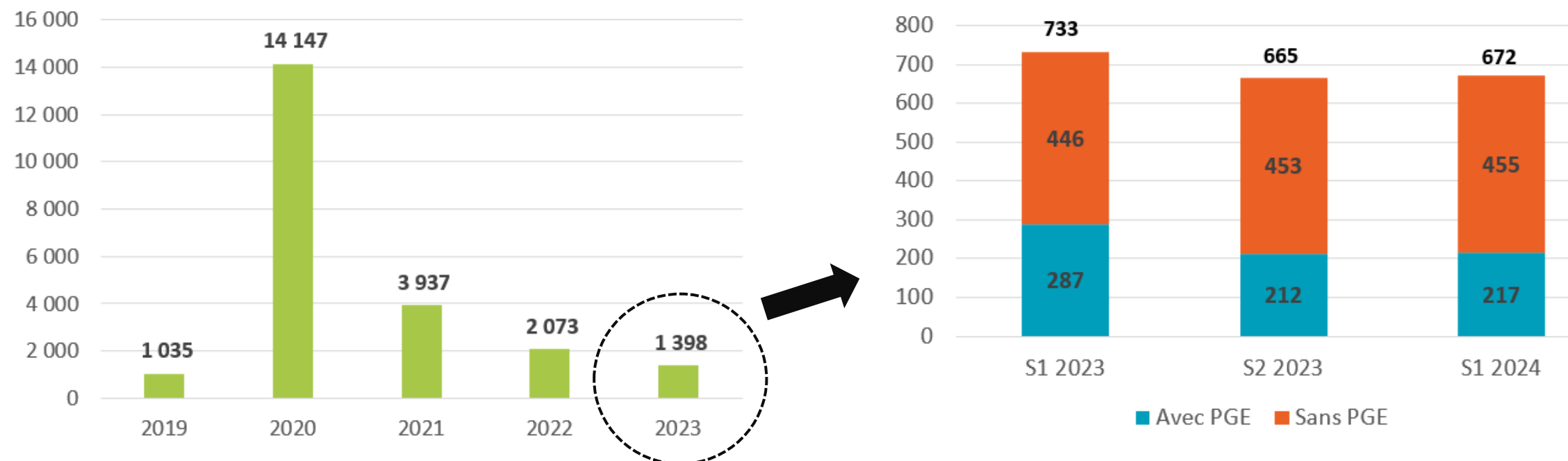
- Programme d'éducation financière dédié avec les [clés de la banque entrepreneurs](#) contenant des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger (comment créer son entreprise, se financer, gérer sa trésorerie...)
- Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement

EN 2024, LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES RESTE MOINS SOLLICITÉE

- La médiation du crédit est un service de proximité, gratuit et confidentiel, qui vient en aide aux entreprises rencontrant des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers. Mis en œuvre par la Banque de France, ce dispositif est conduit sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer par les 105 médiateurs du crédit territoriaux.
- Au 1^{er} semestre 2024, la Médiation du crédit a recensé **672 demandes éligibles** contre 733 au 1^{er} semestre 2023.
- Les interventions de la médiation liées à des restructurations de PGE représentent environ **1/3** des cas.

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



LE MODÈLE FRANÇAIS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'IMPACT DES NOUVELLES NORMES BÂLOISES

EN FRANCE, LES ENTREPRISES SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ GRÂCE AUX BANQUES

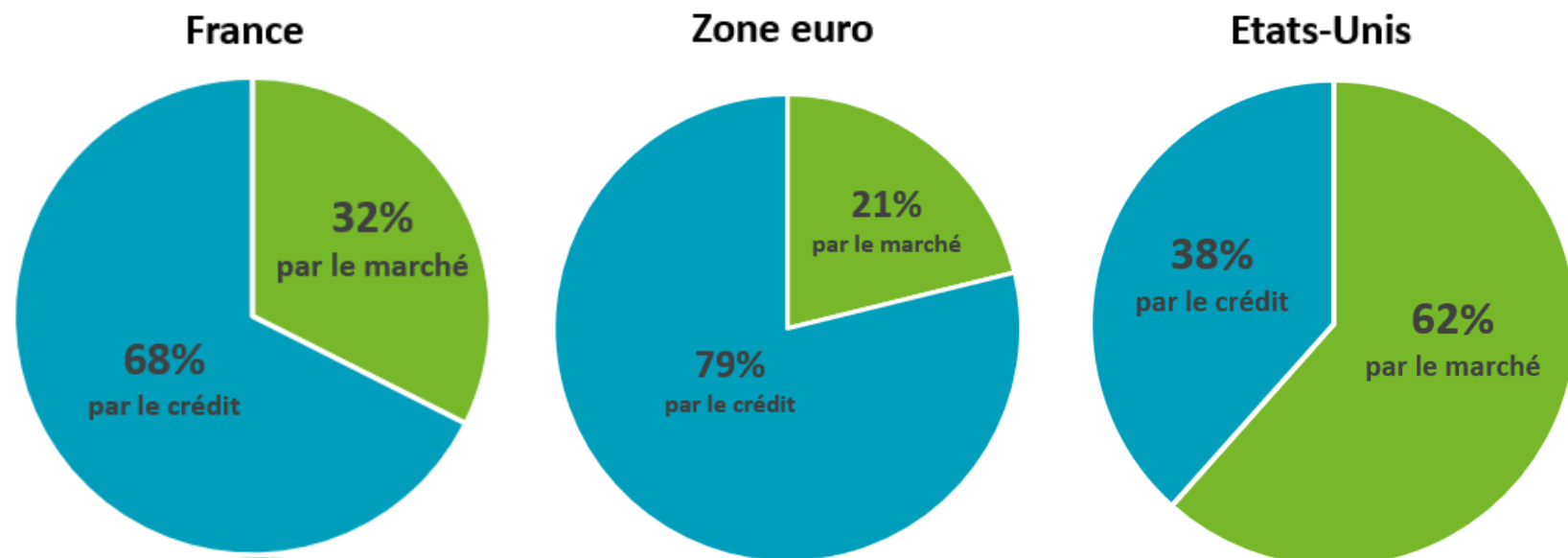
2.068 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des entreprises, à fin août 2024)

- ➡ en progression : **+2,3%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.360 milliards d'euros** (+2,0% sur un an)
- ✓ par le marché : **709 milliards d'euros** (+3,0% sur un an)

Sources de financement des entreprises au 1^{er} trimestre 2024

Source : Banque de France



DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (1/2)

- La transposition finale de Bâle 3 a été adoptée en Europe pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, ce qui conduit à une augmentation des exigences en capital des banques (+22% des exigences en fonds propres au 31 décembre 2022 pour les G-SIB européennes selon l'EBA) qui viendra contraindre les volumes de financement et/ou renchérir leur coût.
 - ✓ Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.
 - ✓ De fait, ces nouvelles exigences réglementaires ne sont **pas en ligne avec le mandat** donné tant par le G20 que le Conseil de l'UE ou le Parlement Européen, de ne pas aboutir à une hausse significative des fonds propres pour toutes les communautés bancaires.
 - ✓ La transposition finale de Bâle pénalise particulièrement (i) le **financement des entreprises non notées** alors que la majorité des entreprises en Europe n'a pas de note externe, (ii) les **financements spécialisés** mais aussi (iii) les **financements immobiliers** pour les particuliers. En outre, le nouveau texte réglementaire introduit un plancher d'exigences en fonds propres dans le calcul des actifs pondérés au moyen de modèles internes (output floor) qui va particulièrement pénaliser l'activité de financement des banques européennes utilisant plus les modèles internes que les banques anglo-saxonnes. Il crée de plus une charge opérationnelle dont le surcoût sera in fine répercuté sur les activités de financement.

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (2/2)

- Le modèle français de financement a fait preuve de sa solidité mais les évolutions réglementaires ne tiennent pas compte de ces spécificités gage de résilience (taux fixe sur la durée du crédit, octroi de crédit basé sur la solvabilité de l'emprunteur plus que sur la valeur du bien, garanties d'organisme de cautionnement, stabilité des dépôts).
 - ✓ Par exemple, des mesures comme l'augmentation des coussins de capital (coussin contra-cyclique) ou le plafonnement de la maturité des dépôts à vue pour la gestion du risque de taux se surajoutent à la transposition de Bâle pour alourdir la charge pesant sur les activités de financement.
 - ✓ Cela ne doit pas remettre en cause le modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les **besoins d'investissement** pour les révolutions **climatiques et numériques** sont gigantesques (environ 500 Mds€ / an pour la transition écologique selon la Commission européenne et plus de 100 Md€ / an pour le digital selon la BCE).
- Il est donc primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.
- La FBF continuera à échanger avec les autorités françaises et européennes pour défendre un modèle réglementaire assurant une cohérence entre les risques supportés les banques et les exigences en fonds propres (comme la pérennisation des dispositions transitoires de l'output floor ou la reconnaissance dans les modèles de gestion du risque de taux d'un bilan avec des crédits à taux fixes adossés à des dépôts stables).